

Dans ma ville

Boulangerie, carte d'identité, changement d'adresses... on vous dit tout !

L'info qui ne fait pas de mal

Tour d'horizon des actualités générales : élections municipales 2026, obligation débroussaillage...

L'actualité du Val

BULLETIN MUNICIPAL
DE VAL-DE-COGNAC

CHERVES-RICHEMONT / SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

4EME TRIMESTRE 2025



Bonnes
fêtes !

Dossier

FIN DE L'ADSL,
INSTALLATION DE LA
FIBRE, OÙ
EN SOMMES NOUS ?



Sommaire

- p.2** Retour en images
- p.3** Le mot du Maire
- p.4-5** Dossier
Passage obligatoire à la fibre
- p.6** Comment ça Val ?
Réorganisation des services administratifs de la Mairie
- p.7-10** Dans ma ville
Quelles sont les dernières actualités ? On vous dit tout !
- p.11** L'info qui ne fait pas de mal
- p.12-13** L'agenda de la commune
- p.14-15** Les coups de cœur de la médiathèque
- p.16** Les numéros utiles

Directeurs de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU
Jean-Luc MEUNIER

Rédaction - Composition

Jean-Marc GIRARDEAU, Jean-Luc MEUNIER, Pascale HERBRETEAU, Jean-Pierre LAMBERT, Lionel GARRAUD, Christiane JAULIN, Bruno LANAUD, Chantal BELLICAUD, Nolwenn CHAPRON, Lucile ASIEN

Crédit photos

Commune Val-de-Cognac, Jean-Pierre LAMBERT, Pierre BARRETEAU, Jean-Luc MEUNIER, Jean-François MOUILLAC, Lucile ASIEN

Maquette

Lucile ASIEN

Impression

MILLEO Imprimerie, 17 rue de bellefonds 16100 COGNAC
05 45 32 10 94 - contact@milleo.fr

COMMUNE DE VAL-DE-COGNAC

2 place du Champ de Foire
CS 20009 VAL-DE-COGNAC
16121 COGNAC CEDEX
05 45 83 25 69

Tirage 2000 exemplaires



Inauguration de la Maison de Santé



Célébration des 100 ans de Madame CHASSAIN
9 Août 2025



Spectacle les grands enfants à l'ABACA
le 03 Octobre 2025



Rencontre avec l'écrivain Christian BLANCHARD
Le 17 Octobre 2025

Retrouvez nous en ligne



Commune de Val-de-Cognac



Commune de Val-de-Cognac



IntraMuros Val-de-Cognac



Le mot du Maire

JEAN-MARC GIRARDEAU

Chers vous tous,

Cette année, traduisant le mieux possible votre volonté, notre chère commune a connu beaucoup de transformations, parfois discrètes mais le plus souvent à la limite du possible afin de ne pas dégrader notre bonne santé financière.

Ainsi, vous avez pu constater :

• **Concernant les travaux :**

- La rénovation complète de la traversée de Richemont ;
- La construction d'une boulangerie au centre de Cherves ;
- La rénovation et la mise aux normes de la salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Cognac ;
- La rénovation du cimetière de Saint Sulpice et de la façade de la Mairie ;
- Plus de 20km de voirie sur toute la commune (encore en cours) ;
- La mise en place d'alarmes dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de nos écoles.

• **Concernant les nouveaux services à la population :**

- Création de la Maison France Service ;
- Création du centre de réalisation des Passeports et des Cartes d'Identité ;
- Création de la Maison de Santé ;
- Mise en place de l'équité dans les services périscolaires.

Naturellement tout cela s'est accompagné de désagréments dans votre vie quotidienne. Les enjeux d'embellissement, de sécurité et d'offrir toujours plus de services et de facilités pour notre commune sont essentiels, nous avons une des communes les plus belles et agréables à vivre du département, c'est notre héritage et le fruit des efforts des générations passées et il faut le préserver.

Le soutien sans faille des pouvoirs publics, Etat et Département ainsi que l'Agglomération de Grand Cognac, la vitalité exceptionnelle de nos associations sportives, culturelles, festives...

montrent ainsi que toutes les générations vivent ensemble harmonieusement et surtout, aiment se retrouver, s'amuser, « faire la fête ensemble ».

A ceux qui n'ont pas encore participé aux « brins d'aillets » du 1er mai, à la fête populaire du 13 juillet ou au feu de la Saint Jean, à nos marches sur la commune et à tous ces moments de bonheur simple qui nous réunissent, je leur dis "venez, c'est notre patrimoine au même titre que la nature exceptionnelle qui sert d'écrin à la vie de nos familles."

Malgré tous les problèmes qu'il peut y avoir au niveau national et les inquiétudes liées au repli des ventes de Cognac, qui sera passager, n'en doutons pas, nous voyons bien que nous restons globalement confiants dans l'avenir. Notre force collective vient de ce désir d'être ensemble, jamais peut-être le tissu social ne s'est autant rassemblé, toutes les associations sont en croissance, les jeunes arrivants sur la commune sont de plus en plus nombreux et de mieux en mieux accueillis. En vous écrivant ces lignes, je ressens une forte émotion, nous avons tellement de raisons d'aimer notre commune ! Elle n'est pas seulement belle, elle est peuplée de personnes qui, dans leur immense majorité, s'intéressent les unes aux autres, se connaissent, s'entraident et aiment se retrouver. Ainsi, après des années passées au plus près de vos vies quotidiennes, je dispose d'une mémoire d'anecdotes qui démontre que notre lien social est le bien le plus précieux que nous devons préserver car il provoque naturellement la solidarité entre les générations et la volonté de conserver et améliorer sans cesse notre cadre de vie.

Alors, en cette période de fêtes, recevez mes meilleurs vœux de bonheur, partagés en famille ou entre amis et restez confiants dans cet avenir que nous construisons tous ensemble et qui nous ressemble !

Avec toute mon affection,
JEAN-MARC GIRARDEAU



Dossier

PASSAGE OBLIGATOIRE À LA FIBRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Orange (anciennement France Télécom) ferme progressivement et par lots de communes, son réseau téléphonique cuivre et Internet ADSL à l'échelle nationale car ce dernier ne répond plus aux usages actuels. Ce réseau utilisé depuis de nombreuses années va s'éteindre progressivement **au profit de la fibre optique**, une technologie plus moderne, plus rapide, plus puissante et moins énergivore.

Sur notre commune, pour l'ensemble des domiciles, le **réseau cuivre sera officiellement arrêté au 31 janvier 2027**. Cet arrêt implique donc, si aucune installation fibre n'est faite, **l'arrêt de la ligne téléphonique et internet de votre domicile**.

Un changement majeur qui impacte la majorité des foyers de notre commune et qui pour nombreux d'entre vous, se résume parfois à un inconnu total. Voici donc tout ce que vous devez savoir sur l'installation de la fibre à votre domicile.

Toutes les étapes pour passer à la fibre :

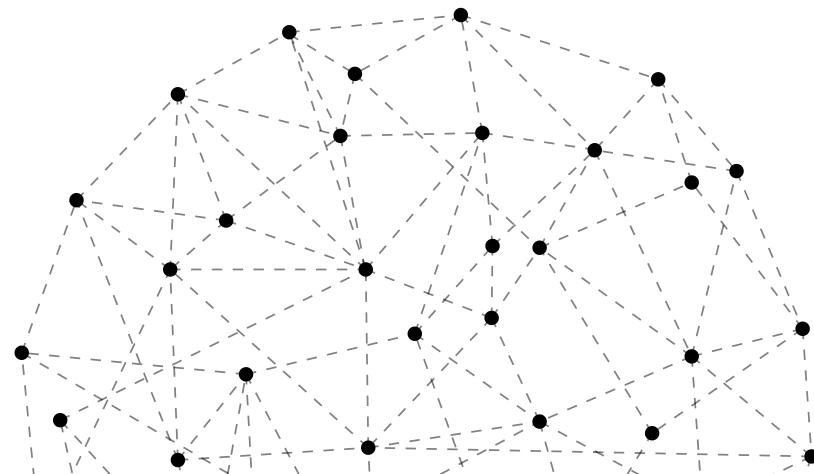
- **Testez votre éligibilité** : Rendez-vous sur le site <https://nathd.fr/eligibilite> et indiquez votre adresse. Si une pastille verte est positionnée sur votre maison, vous êtes éligible à la fibre ! **A ce jour, la très grande majorité des foyers est éligible, vous l'êtes donc certainement.** Attention, être éligible à la fibre ne veut pas dire que tous les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free) sont opérationnels sur notre commune.

- **Choisissez un opérateur** : Si vous êtes éligible, choisissez un opérateur et testez votre accès au service fibre sur son site internet. Si vous n'avez pas accès à leur service, choisissez un autre opérateur. **Une fois l'opérateur choisi, abonnez-vous auprès de ce dernier.** En fonction de vos besoins, vous pouvez bénéficier d'offres privées ou professionnelles.

- Une fois abonné, votre opérateur prendra contact avec vous pour **fixer un rendez-vous de raccordement**. Un mois maximum après la date de votre abonnement, **un technicien de raccordement viendra à votre domicile installer la fibre et une prise optique sur laquelle sera branchée la box de votre opérateur**.
- **Une fois le raccordement fait et que la box de votre opérateur est en service, vous avez désormais accès au meilleur d'internet.**

En quoi consiste le raccordement ? A quel frais ?

Le raccordement consiste à tirer les derniers mètres de fibre optique entre la voie publique et votre logement où votre local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box fournie par l'opérateur.



Pour que vous puissiez être raccordé, vous devez impérativement souscrire à un abonnement à la fibre optique auprès d'un opérateur. **98% des raccordements sont finalisés en une seule intervention, par des techniciens mandatés par votre opérateur.** Dans certains cas, si votre habitat est isolé, que le raccordement doit se faire sur une longue distance ou que le passage de la fibre nécessite des travaux, le raccordement demande un délai plus important.

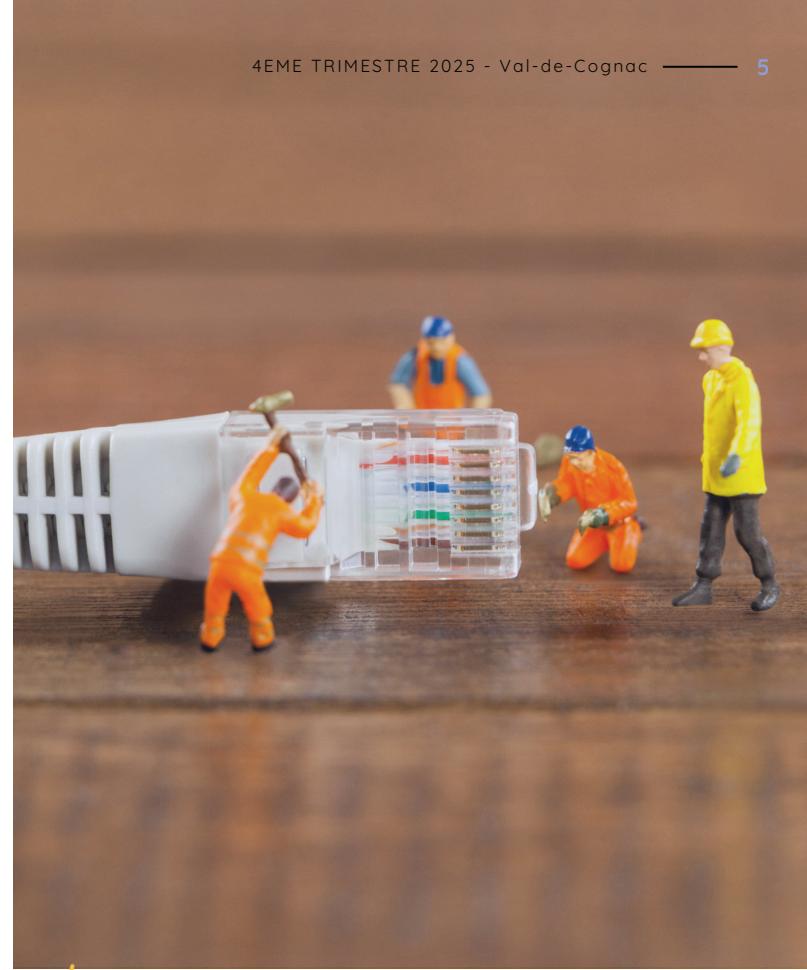
Si des travaux sont nécessaires sur la propriété privée, ces derniers sont à votre charge, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'électricité. Ces travaux peuvent être réalisés par vous ou par un professionnel de votre choix en respectant les règles d'ingénierie de NATHD. **Quand les travaux sont terminés, vous devez prévenir votre opérateur pour prendre un nouveau rendez-vous de raccordement.**

Si des travaux sont nécessaires sur le domaine public plusieurs cas de figure se présentent :

- **Vous disposez déjà d'un réseau cuivre intact et les fourreaux (gaines) existants sont réutilisables : vous n'avez rien à faire et rien à régler,** l'opérateur doit remonter le problème rencontré en interne pour le lancement des travaux. Une fois les travaux terminés, l'opérateur est informé et doit vous contacter pour prendre un nouveau rendez-vous de raccordement.
- **Votre bâtiment est en rénovation totale, aucun réseau cuivre n'existe ou celui-ci est endommagé : une nouvelle ligne devra être créée car c'est une adduction neuve.** Dans ce cas-là, les travaux seront à votre charge, sur le domaine privé et public.
- **Votre habitation est une construction nouvelle : Si les infrastructures (fourreaux, regards etc.) pour le raccordement fibre ont été prévus au moment de la construction du bâtiment, vous n'avez rien à faire et rien à régler.** Cependant, si rien n'a été prévu au moment de la construction, les travaux seront à votre charge, sur le domaine privé et public.

Dans tous les cas, en fonction de l'importance des travaux sur le domaine public, le raccordement peut prendre entre 1 à 6 mois. Il faut donc s'armer de patience. Vous l'aurez compris : en vous lançant le plus tôt possible dans les démarches, vous êtes certains de ne pas finir hors délais en 2027.

Enfin, si vous n'avez pas besoin d'internet, vous pouvez souscrire une offre de téléphonie simple (qui nécessitera tout de même l'installation de la box).



Le saviez-vous ?

- **Vous disposez d'une alarme ou d'un boîtier de téléassistance connecté raccordé au réseau cuivre (ADSL) ?** Le passage à la fibre peut causer le dysfonctionnement de ces derniers. En effet, certains systèmes, après redémarrage, fonctionnent très bien avec la fibre et d'autres demandent une assistance. Si vous êtes concernés, prenez contact avec le fournisseur ou le constructeur de votre installation afin qu'ils vous donnent toutes les démarches à suivre.
- **Vous disposez uniquement d'un abonnement téléphonique ? Sans Internet ?** Sachez que même avec le passage à la fibre, si vous n'avez qu'un abonnement téléphonique (sans internet), votre facture ne doit pas gonfler. En effet, les opérateurs n'ont pas le droit d'augmenter le prix de votre ligne fixe sous prétexte que vous passez à la fibre. Comme ils ne peuvent pas vous imposer de prendre un abonnement avec internet si vous ne le souhaitez pas.
- **Préparer votre intérieur avant le passage du technicien et votre maison vous remerciera.** Quand le technicien viendra tirer les câbles dans votre domicile, il ne tiendra pas compte de votre aménagement ou de votre décoration. Poussière, mur percé, plinthe à décrocher... tout autant de possibilités qui peuvent chambouler votre intérieur. N'hésitez pas à préparer au mieux votre intérieur en installant des gouttières où les câbles doivent passer, en protégeant vos meubles etc. N'hésitez pas à dire au technicien ce que vous aimeriez !

Comment ça Val ?

UNE RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Sacs sur le dos, crayons taillés, nouvelle tenue et nouveaux camarades... comme les enfants, le secrétariat de la mairie a fait sa rentrée en septembre dernier avec une réorganisation complète du service administratif pour l'occasion. La fusion des deux communes historiques en 2024 a également provoqué la fusion de nos services municipaux. Il a fallut à l'ensemble du personnel de Cherves-Richemont et de Saint-Sulpice-de-Cognac de trouver un équilibre entre les habitudes de chacun pour que les nouveaux services puissent pleinement travailler en tant que représentant de la commune de Val-de-Cognac. Depuis maintenant presque deux ans, le secrétariat a pu tester différentes façons de fonctionner. Cette période d'adaptation a révélé certaines difficultés qui rendaient parfois le travail des agents plus complexe et l'accueil ou les réponses aux usagers moins fluides qu'espérées. C'est justement pour remédier à ces obstacles que nous avons choisi d'évoluer : **la réorganisation mise en place depuis septembre a simplifié les démarches, clarifié les interlocuteurs et amélioré la qualité du service rendu à chaque habitant.**

Jusqu'à cet été, si vous aviez des demandes concernant l'état civil ou l'urbanisme, vous pouviez vous rendre dans les deux mairies historiques. Aujourd'hui, afin de centraliser les informations et pour répondre plus rapidement à vos interrogations, deux pôles ont été créés.



Pour rappel les missions du secrétariat comprennent : l'état civil, l'urbanisme, le service scolaire, les élections, la voirie, la police du maire, la communication, la gestion des trois cimetières, les réservations des différentes salles, les relations avec les associations et évidemment l'accueil physique et téléphonique des administrés.

L'urbanisme et la gestion de la voirie, c'est à Saint-Sulpice-de-Cognac

Pour toutes demandes liées à l'urbanisme ou à la gestion de la voirie, Lucile vous accueillera à la mairie de Saint-Sulpice-de-Cognac sur les horaires d'ouvertures de la mairie. Vous l'aurez compris, pour les déclarations préalables, les permis de construire, les certificats d'urbanisme, les recherches cadastrales, ou encore les demandes d'arrêtés de voirie, on vous donne rendez-vous là-bas, quelque soit votre commune historique ! Et si vous ne pouvez pas vous déplacer sur les horaires d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous avec elle. Dans ce cas-là, n'hésitez pas à nous appeler !

Pour l'état civil et la gestion des cimetières, c'est à Cherves-Richemont :

Vous souhaitez un acte de naissance, de mariage ou de décès, vous avez envie de vous marier ou de vous marier, vous devez recenser votre enfant ou vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ? Rendez-vous sur les horaires d'ouvertures à la mairie de Cherves-Richemont et demandez Sophie ! Elle répondra à toutes vos demandes liées à l'état civil, que vous habitez Cherves-Richemont ou Saint-Sulpice-de-Cognac.



Pour toute question sur les autres domaines de compétences du secrétariat, les deux mairies historiques restent ouvertes toute la semaine sur les horaires habituels. Pour rappel, quand la Mairie de Cherves-Richemont est fermée, celle de Saint-Sulpice-de-Cognac est ouverte. Et vice versa. Vous n'avez donc plus besoin de demander : « Je suis bien à la mairie de Cherves/Saint-Sulpice ? » vous y serez forcément !

Un nouveau visage au secrétariat

Le jour de la rentrée, notre équipe s'est enrichie d'une nouvelle collègue : Estelle. Elle sera désormais le premier visage que vous verrez à l'accueil de la mairie et la voix que vous entendrez au standard téléphonique. Au-delà de l'accueil, Estelle assurera également le suivi de la relation avec les associations et la gestion des locations des salles communales. N'hésitez pas à lui souhaiter la bienvenue lors de votre prochaine visite !



Dans ma ville

LES NOUVEAUTÉS DE LA COMMUNE



Secteur Cherves-Richemont

LOTISSEMENT TERRE DU PINIER, DES TERRAINS ENCORE DISPONIBLES

Le lotissement Terre du Pinier n'attend plus que vous ! **Encore 12 terrains à bâtir y sont disponibles**, offrant des superficies variées allant de 388 à 720 m², pour des prix compris entre 32 100 € et 50 900 €.

Tous les terrains sont entièrement viabilisés : l'éclairage public est déjà en place, les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif sont installés. Autrement dit, il ne vous reste plus qu'à imaginer et construire la maison qui vous ressemble, sans vous soucier des travaux de raccordement.

Le lotissement bénéficie d'une situation privilégiée : à la fois au calme et à proximité immédiate de toutes les commodités de la commune. Un équilibre idéal pour celles et ceux qui souhaitent profiter d'un cadre de vie agréable, sans renoncer à la praticité du quotidien.

Alors, plutôt que de continuer à poser des maisons et des hôtels sur un plateau de Monopoly, pourquoi ne pas tenter l'expérience en vrai ? Ici, pas de cartes « prison » ni de taxe de luxe, juste une belle opportunité pour bâtir votre projet de vie.

Vous souhaitez avoir plus d'information ? Prenez contact avec nous !

Secteur Cherves-Richemont

RETROUVEZ VOS MÉDECINS À LA NOUVELLE MAISON DE SANTÉ

Début septembre, la nouvelle maison de santé a été inaugurée lors d'un moment placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Ce nouvel équipement, moderne et fonctionnel, a été spécialement conçu pour répondre aux besoins des professionnels de santé comme des patients. Désormais, l'ensemble des médecins ainsi que le cabinet d'infirmiers y sont installés et exercent dans des locaux adaptés à leurs activités. La maison de santé devient ainsi un lieu central et accessible, offrant de meilleures conditions d'accueil et de soins à l'ensemble de la population.

Pour rappel, seuls les locaux ont changé ! Pour joindre la maison de santé, c'est toujours possible au 05 45 83 27 88 ou via leur site internet.





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, DU CHANGEMENT DANS LA TARIFICATION

Depuis la rentrée scolaire 2025, les familles de la commune ont vu évoluer le fonctionnement et la tarification de la garderie périscolaire. L'objectif est simple : offrir un service plus équitable et mieux adapté aux besoins de chacun.

Les années scolaires précédentes, le mode de facturation n'était pas le même sur les communes de Cherves-Richemont et de Saint-Sulpice-de-Cognac. Au Canton Buhet, un tarif unique s'appliquait jusqu'ici à tous les enfants. Du côté des écoles de Cherves-Richemont, le quotient familial était déjà pris en compte, mais seulement de façon partielle. Avec la fusion des deux communes historiques, ces écoles appartiennent désormais à une même collectivité. **Il est donc apparu naturel et nécessaire d'harmoniser les tarifs afin de garantir une égalité de traitement entre toutes les familles, quel que soit le lieu de scolarisation des enfants.**

La tarification repose désormais sur le quotient familial (QF) et la mise en place d'un taux d'effort qui permet d'adapter le coût à la situation de chaque foyer. Pour éviter que les tarifs ne s'envolent, un plancher et un plafond ont également été mis en place. Concrètement, les tarifs de la garde du matin et du soir sont calculés de la façon suivante :

- **Pour la garde du matin :** $QF \times 0,05\% = \text{tarif appliqué}$
- **Pour la garde du soir :** $QF \times 0,10\% = \text{tarif appliqué}$

Attention, si vos enfants sont présents à la garderie le matin et le soir, vous devez appliquer les deux tarifs pour une journée.

Comment connaître son quotient familial ?

Le quotient familial établi par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) est un indicateur du niveau de vos ressources mensuelles. Il prend en compte la composition de votre famille, vos revenus professionnels et/ou de remplacement (comme les indemnités chômage) et les prestations familiales que vous percevez.

- **Si vous êtes allocataire**, pour télécharger votre attestation de quotient familial vous devez aller dans l'espace « Mon Compte » sur le site de la Caf (rubrique « Mes attestations »), ou sur le service en ligne de la MSA « Mon quotient familial ».
- **Vous n'êtes pas ou plus allocataire ?** Nous pouvons vérifier votre quotient familial si vous nous transmettez votre avis d'imposition. Pour les demandes faites en 2025, il s'agit de votre avis d'imposition de 2024 au titre des revenus de 2023.

Au-delà des tarifs, l'accueil a également été renforcé. Davantage d'animateurs sont présents le matin et le soir pour accompagner les enfants, ce qui améliore la qualité et la sécurité du service.

Ce changement est le fruit d'une contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales. Grâce à ce partenariat, les familles bénéficient désormais d'une tarification proportionnelle à leurs revenus, tandis que la commune reçoit une aide financière pour améliorer l'accueil périscolaire. Cet appui permet de financer l'achat de matériel et de jeux, mais aussi les formations des animateurs pour rendre encore meilleur l'accueil des enfants.



Le saviez-vous ?

Une aide aux devoirs est proposée à tous les enfants, pour un tarif unique de 0,50€ par jour. Une formule simple et abordable qui vient compléter l'offre et soutenir la réussite scolaire.



Secteur Cherves-Richemont

CONSTRUCTION DE LA BOULANGERIE : CHAUD DEVANT !

Les travaux de la future boulangerie avancent à bon rythme ! Le bâtiment, situé Place de la Breuille, est désormais en voie d'être achevé. Les travaux de finition sont en cours et la façade commence déjà à donner un bel aperçu de ce nouvel espace convivial que beaucoup attendent avec impatience.

Cette nouvelle installation viendra compléter l'offre déjà existante sur la commune, en proposant un service de proximité particulièrement attendu dans ce secteur.

La municipalité est actuellement en discussion avec plusieurs boulangeries intéressées par le projet, afin d'identifier le ou la professionnel(le) qui prendra les commandes de ce nouvel établissement.

L'ouverture est envisagée pour le printemps 2026. Les habitants pourront y retrouver du pain frais, des pâtisseries artisanales ainsi qu'une offre de snacking pour leurs pauses gourmandes.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de renforcer les commerces de proximité et de favoriser la vitalité économique locale.

Encore quelques mois de patience avant de pouvoir profiter de cette nouvelle adresse gourmande !



Secteur Saint-Sulpice-de-Cognac

DU CHANGEMENT DANS LES ADRESSES



Depuis 2024, la loi a étendu l'obligation de nommer et de numérotier les voies aux communes de moins de 2 000 habitants. Cette obligation était déjà valable pour les communes plus importantes depuis plusieurs années. Maintenant, chaque voie doit avoir une dénomination précise (route, rue, allée, impasse etc.), un nom et des numéros uniques. Vous l'aurez compris, fini les « Chez » ou les « Le/La/Les » dans votre adresse.

Mais pourquoi ce changement ? **Jusqu'ici, une adresse non précise qui se joue des GPS ne facilitait pas la tâche des services postaux, de livraison et surtout des secours.** En effet, une adresse qui n'est pas trouvée rapidement par les secours pourrait rallonger les délais d'intervention, parfois cruciaux. Et malheureusement le cas s'est déjà présenté sur notre commune.

Avant la réunion des communes, ce travail de longue haleine avait été fait par la commune de Cherves-Richemont. Cette année, c'est au tour de Saint-Sulpice-de-Cognac, qui avant 2024 n'était pas concernée par la législation. Depuis plusieurs mois, le Maire délégué, Jean-Luc MEUNIER et les élus référents ont travaillé pleinement sur ce dossier. Voici les secteurs concernés :

Les Annereaux, Chez Bataillon, Le Beau Chêne, Chez Begaut, Les Béguillères, Bel Endroit, Chez Besson, La Bétrie, Chez Billard, La Borderie, Le Bourg, Chez Bourreau, Chez Brandon, La Brousse,

La Cantinerie, Le Canton Buhet, Les Chaudrolles, Le Chausset, Chez Cocuau, Coulange, La frémigère, Chez Fruchet, Chez Goborau, Chez Gautier, La Guitarderie, Chez Jouannais, Chez Landais, Loume, Le Maine, Le Maine au Roi, Chez Masson, Chez Michot, Chez Millet, La Minotte, Chez Moreau, Chez Mouchet, Peuillet, Peuyon, La Plante, Plante Roche, Chez Plisson, Chez Pommier, Le Priolleau, Chez Rabatier, Chez Rateau, Le Ribellot, Chez Roullin, Saint Martin, Sept Fonts, Chez Tabois et Chez Tréreau.

En lien avec ces modifications et pour éviter les doublons d'adresses, 4 secteurs vont également être modifiés sur Cherves-Richemont : Chemin du Roc, Rue de la Borderie, Chemin des Essards et Chemin de la voie Agrippa.

Si vous habitez dans l'un de ces secteurs, vous recevrez très prochainement les informations concernant votre nouvelle adresse et toutes les démarches à faire. Bien que nous n'ayons pas le choix, nous sommes conscients que c'est un changement pénible pour un grand nombre d'entre vous, et nous vous remercions pour votre compréhension.



CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT... ON Y EST !

Depuis le mois d'octobre il est enfin possible de faire ou de refaire sa pièce d'identité (carte d'identité et/ou passeport) à la mairie historique de Cherves-Richemont. Nos agents, spécialement formés, sont désormais pleinement opérationnels pour vous accompagner dans vos démarches, éditer vos titres et répondre à toutes vos questions.



Quelle procédure à suivre pour faire/refaire sa pièce d'identité ?

- Vous devez prendre rendez-vous en mairie avec Jennifer, Sophie ou Laurie, soit par téléphone, soit en venant à l'accueil de la mairie historique de Cherves-Richemont. Pour un premier rendez-vous, il faut compter environ 20 minutes. Pour le rendez-vous de retrait, il faut compter 10 minutes. Les horaires d'ouverture du service sont les suivants :

Lundi de 13h30 à 18h00

Mardi de 8h00 à 9h00 et de 13h00 à 14h00

Mercredi de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h00 à 9h00 et de 13h à 14h00

Vendredi de 8h00 à 12h30

- Avant le rendez-vous, vous devrez faire votre pré-demande. Pour cela, deux possibilités :
 - soit en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/> ;
 - soit via le CERFA papier, disponible en mairie.

Si vous rencontrez des difficultés pour faire cette pré-demande, l'Espace France Service situé à la mairie de Cherves-Richemont est là pour vous aider. **Cette pré-demande sera à apporter au moment du rendez-vous** ;

- Vous devrez également apporter au rendez-vous une photo d'identité de moins de six mois et un justificatif de domicile de moins d'un an ;
- Attention, pour les passeports, qui sont payants, vous devrez obligatoirement fournir un timbre fiscal du montant suivant :
 - Si vous avez plus de 18 ans : 86€
 - Si vous avez entre 15 et 17 ans : 42€
 - Si vous avez moins de 15 ans : 17€

Ce timbre fiscal peut être acheté en ligne ou dans un bureau de tabac ;

- Pour les cartes d'identité, sauf en cas de perte ou de vol, leur édition est toujours gratuite. Cependant, si c'est suite à l'un des cas cité précédemment, vous devrez fournir un timbre fiscal d'un montant de 25€ au moment du rendez-vous ;
- Enfin, quel que soit la pièce et sauf en cas de perte ou de vol, vous devrez rapporter votre ancien titre lors du rendez-vous.



NOUVEAUTÉ A VENIR POUR L'AFFICHAGE URBAIN

D'ici peu l'affichage urbain de la commune va évoluer ! Actuellement dotée de plusieurs "sucettes" (panneaux d'affichage en bord de route) et d'un panneau électronique, la commune historique de Cherves-Richemont devrait prochainement se munir de trois nouveaux affichages numériques, deux au niveau des commerces et un à proximité des écoles publiques, le support électronique déjà présent devant être changé suite au passage à la fibre. Pour les autres supports en place, quelques changement de position sont prévus mais ces derniers sont à la marge.

Dans un souci d'harmonisation, Saint-Sulpice-de-Cognac sera également équipée de sucettes sur les axes principaux, notamment au début et à la fin de l'avenue des Chaudroles et à la salle des fêtes.

Ces supports sont mis à disposition des associations, des événements communaux et de la programmation de l'ABACA.

Si une partie de ces panneaux comportent des encarts publicitaires, ils contribuent surtout à une meilleure visibilité de la vie locale et à une communication plus moderne et cohérente. Ces implantations sont toutefois conditionnées aux contraintes techniques relevées sur le terrain, et pourront être adaptées en conséquence.



L'info qui ne fait pas de mal

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : RENDEZ-VOUS LES 15 ET 22 MARS

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanche 15 et 22 mars 2026. Ces élections permettront aux habitants de notre commune d'élire leurs conseillers municipaux pour un mandat de six ans. Ce scrutin constitue un moment fort de la vie démocratique locale : il détermine la composition du futur conseil municipal, qui aura la charge de conduire les projets et les actions au service des habitants.

Quelques jours avant le scrutin, les listes des candidats seront distribuées à chaque domicile. Chacun pourra ainsi prendre connaissance des équipes et des programmes proposés, afin de voter en toute connaissance de cause.

Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue dès ce premier tour, **un second tour sera organisé le 22 mars 2026**

La municipalité invite l'ensemble des habitants à participer activement à ce rendez-vous démocratique, essentiel à la vie locale. Le vote de chacun contribue à façonner l'avenir de notre commune et à faire vivre le débat citoyen dans le respect et la transparence.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales de la commune, **vous n'avez rien à faire** pour les prochaines élections.

Cependant, **si vous êtes récemment arrivé sur la commune**, pensez à vous inscrire sur les listes, soit en passant à la mairie historique de Cherves-Richemont ou sur <https://www.service-public.gouv.fr/>

Pour rappel, si vous n'avez pas ou plus de carte électorale, vous pouvez quand même voter ! **Pensez bien à venir avec votre pièce d'identité.**



OBLIGATION LÉGALE DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD), SOMMES-NOUS CONCERNÉS ?

Chaque année, nous recevons de nombreuses questions sur la possibilité d'obliger les propriétaires des terrains voisins à procéder au débroussaillage.

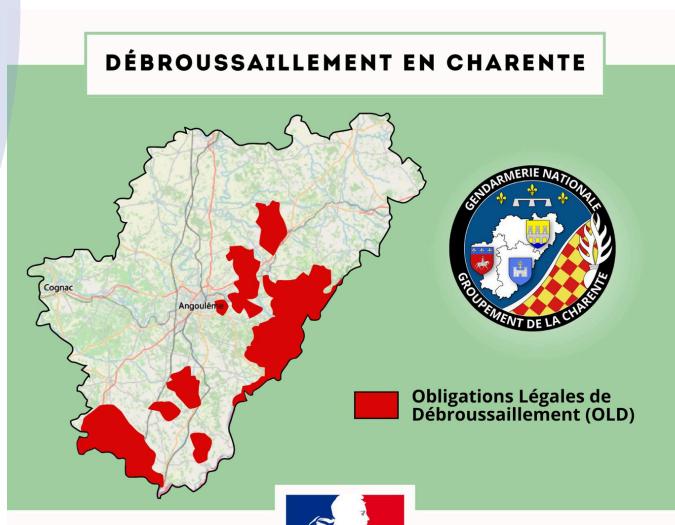
Le débroussaillage est rendu obligatoire par le code forestier dans les territoires particulièrement exposés au risque d'incendie. Sont concernées toutes les constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie. **Notre commune n'est aujourd'hui pas concernée par cette obligation**, comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous.

Mais alors, quel champ d'action a la Mairie ?

Si un propriétaire n'entretient pas un terrain non bâti situé à l'intérieur ou à moins de 50 mètres d'une zone d'habitation, selon le Code général des collectivités territoriales, le maire peut l'obliger à faire les travaux de remise en état ou, en cas de carence, faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire.

Attention, cette règle s'applique uniquement dans le cadre d'un trouble à l'ordre public et est utilisée avec prudence. En effet, le Maire interviendra seulement s'il estime qu'il y a **des motifs d'environnement graves tels que le risque d'incendie ou à la prolifération de nuisibles**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre voisin sur la façon dont est entretenu son terrain ou si pour des critères dit "esthétiques" vous souhaitez qu'il l'entretienne différemment, c'est alors un conciliateur de justice qui s'occupera du dossier car on est, dans ce cas là, **sur un trouble du voisinage**.



Agenda de la commune

DE QUOI RECHAUFFER LES COEURS CET HIVER

- **Le vendredi 05 Décembre - 20h00 - Salle des fêtes de Cherves-Richemont - Repas de chasse au profit du Téléthon** - Organisé par la Société de chasse de Cherves-Richemont - Repas avec animation musicale - Informations et réservation au 06 12 36 12 28
- **Le samedi 06 Décembre - Téléthon 2025** - De nombreuses animations se déroulent sur cette journée au profit du Téléthon. Programme à découvrir à la mairie.
- **Le samedi 24 Janvier - 20h30 - ABACA - Concert Sosie Michel Sardou** - Organisé par le Club de l'Amitié et de l'Âge d'Or - 25€ - Réservation au 06 08 94 67 22 - Billetterie Auchan Cognac
- **Le samedi 07 février - Salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Cognac - Loto** - Organisé par l'APE du Canton Buhet - Informations et réservation au 06 21 85 25 77
- **Le samedi 28 Février - Salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Cognac - Conférence** - Organisée par Vivre en Borderies - Gratuit
- **Le samedi 13 Mars - 20h30 - ABACA - Théâtre des Borderies** - 6€ - Réservation au 06 58 75 45 57
- **Le dimanche 30 mars - Salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Cognac - Brocante** - Organisée par la Gymnastique volontaire.
- **Le samedi 04 Avril - Dès 06h00 - Rue Grande Orlut - Brocante** - Organisée par le Comité des fêtes d'Orlut - Informations au 06 50 48 15 54
- **Le dimanche 05 Avril - Dès 19h00 - Rue Grande Orlut - Marché gourmand** - Organisé par le Comité des fêtes d'Orlut - Informations au 06 50 48 15 54
- **Le lundi 06 Avril - 15h00 - Rue Grande Orlut - Chasse aux œufs** - Organisé par la commune de Val-de-Cognac avec la participation du Comité des fêtes d'Orlut - Gratuit - Sans inscription - Informations au 05 45 83 25 69
- **Le samedi 25 Avril - 20h30 - ABACA - Les Grandes Comédies Musicales** - Organisé par Vivre en Borderies - 15€ - Réservation au 06 73 92 27 27 - Billetterie sur Helloasso.com ou Auchan Cognac

SAISON CULTURELLE 2025/2026 LE PROGRAMME CONTINUE !

La saison culturelle 2025/2026 de l'ABACA suit son cours

! Les spectacles déjà passés ont été jusqu'ici un franc succès. Mais attention... **la saison a déjà fait la moitié du chemin** ! Voici un rappel des prochains dates à retenir :

- **Samedi 28 février - 20h30 - Tanguy Pastureau** - "Un Monde Hostile"
- **Samedi 21 mars - 20h30 - Opéra Clandestin** - Raconte-moi la Traviata
- **Samedi 18 avril - 20h30 (Clos du Presbytère)** - Compagnie Manda Lights - Anima

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 83 25 69 ou par mail à labaca@valdecognac.fr



Partagez-nous vos envies ! Et si vous nous aidiez à préparer la prochaine saison ? **N'hésitez pas à faire savoir à nos équipes les styles de représentations, d'artistes ou de spectacles que vous aimeriez voir à l'ABACA.** Vous pouvez envoyer vos idées à labaca@valdecognac.fr



L'ABACA

**RAconte-MOI
LA TRAVIATA**

**21 MARS
2026**

➤ 20h30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Mairie VAL-DE-COGNAC
05 45 83 25 69
labaca@valdecognac.fr

Réseau Ticketnet
www.ticketmaster.fr et ses points de vente Auchan, Cultura, Cora, E.Leclerc





**TANGUY
PASTUREAU**

**28 FEV
2026**

➤ 20h30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Mairie VAL-DE-COGNAC
05 45 83 25 69
labaca@valdecognac.fr

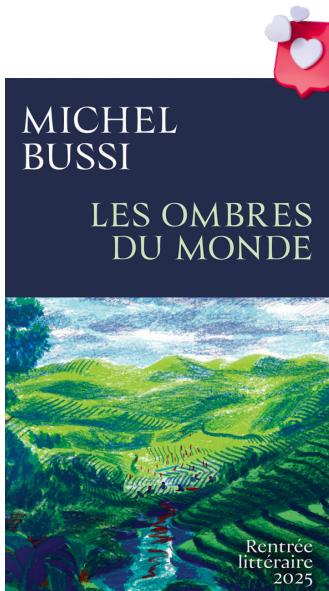
Réseau Ticketnet
www.ticketmaster.fr et ses
points de vente Auchan,
Cultura, Cora, E.Leclerc



Les coups de cœur de la médiathèque

Vous venez de finir votre livre et vous ne savez pas lequel choisir ensuite ? Vous aimeriez vous mettre à la lecture mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous voulez partager un moment lecture avec vos enfants, mais vous vous demandez quel livre choisir ? Vous voulez trouver de quoi vous occuper pendant les vacances d'hiver ? Ne vous en faites pas ! L'équipe de la médiathèque est là pour vous donner ses coups de cœur lecture.

POUR LES ADULTES



Le coup de cœur de Chantal

Les ombres du monde

Michel Bussi

Noël 2024. Jorik, un ancien militaire français, sa fille Aline et sa petite-fille de 15 ans, Maé, s'envolent pour le Rwanda à la rencontre des gorilles des montagnes des Virunga. Il y a 30 ans, c'est là qu'Espérance, la femme de Jorik, est morte. Quand, en 1994, commence le génocide des Tutsi, Espérance est forcée de fuir avec sa fille. Elle note tout, les dates, les noms... Une menace que certains souhaitent à tout prix faire disparaître.

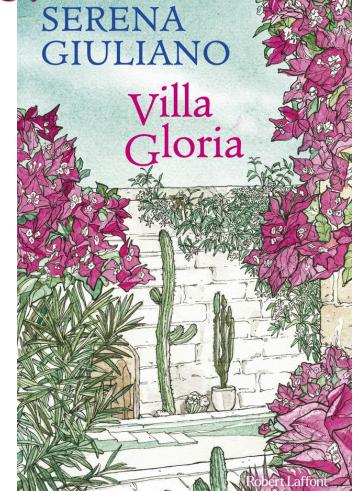
Dans ce roman, Michel Bussi fait entrer l'Histoire dans le roman et le roman dans l'Histoire.

Le coup de cœur de Nolwenn

Villa Gloria

Serena Giuliano

Bienvenue dans les Pouilles, en Italie, à Villa Gloria. Une maison d'hôtes pas comme les autres. A Villa Gloria, Iris et sa mère, qui a donné son nom à sa maison, veillent à ce que chaque client se sente comme chez lui. En cette semaine d'avril, les nouveaux venus promettent un cru d'exception. Mais Gloria, qui aime gentiment se mêler des affaires de ses hôtes, saura percer les mystères de chacun. Ce qu'ils ignorent, c'est qu'en plus du gîte et du couvert, Villa Gloria offre une bonne dose de magie - c'est compris dans le forfait !

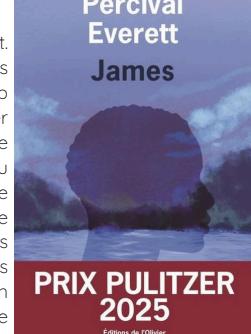


Le coup de cœur de Chantal

Percival Everett

"Ces gamins blancs, Huck et Tom, m'observaient. Ils imaginaient toujours des jeux dans lesquels j'étais soit le méchant soit une proie, mais à coup sûr leur jouet. [...] On gagne toujours à donner aux Blancs ce qu'ils veulent". Qui est James ? Le jeune esclave illétré qui a fui la plantation ? Ou cet homme cultivé et plein d'humour qui se joue des Blancs ? Percival Everett transforme le personnage de Jim créé par Mark Twain, dans son roman Huckleberry Finn, en un héros inoubliable. James prétend souvent ne rien savoir, ne rien comprendre ; en réalité, il maîtrise la langue et la pensée comme personne.

Ce grand roman d'aventures, porté par les flots tourmentés du Mississippi, pose un regard incisif entièrement neuf sur la question du racisme. Mais James est surtout l'histoire déchirante d'un homme qui tente de choisir son destin.



Et si vous deveniez membre du jury de
La Bulle des lecteurs ?

La bulle des lecteurs est le prix BD organisé annuellement par la Médiathèque départementale de la Charente (MD16) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Crée en 2016, ce Prix est décerné par des groupes de lectrices et lecteurs inscrits dans une bibliothèque de Charente et récompense un album de bande dessinée parmi une sélection de cinq ou six titres.

Alors, si ça vous tente, si vous êtes curieux et amateur de bandes dessinées, nous vous attendons, venez vous inscrire et vivez l'expérience. **Pour devenir membre du jury, rien de plus simple :**

- Être inscrit à la médiathèque ;
- S'engager à lire et à noter les 5 bandes dessinées ;
- Être présent lors du tour de table pour la remise des notes, qui se déroulera à la médiathèque en mai 2026.



Le coup de cœur de Chantal et Nolwenn

Son odeur après la pluie (BD adulte)

Cédric Sapin-Defour & José-Luis Munuera

C'est une histoire d'amour, de vie et de mort, entre un homme, Cédric, et son chien, Ubac, un bouvier bernois dont la présence devient vite essentielle. Mais le vrai héros, c'est leur lien : unique, universel, dépassant bien des relations humaines. Pendant treize ans, ils partagent rires, inquiétudes et moments fugaces d'intensité, jusqu'à ce que la mort impose son absence. Véritable ode à la vie, ce récit explore l'amour inconditionnel, la vie qui file trop vite, et ces souvenirs persistants, comme une odeur aimée qui reste gravée, même après la pluie.

POUR LES ADOLESCENTS



Le coup de cœur de Chantal

Quand la nuit tombe : Lisou - Mylaine (BD)

Marion Achard et Toni Galmés

Lisou et Mylaine sont deux soeurs, de 91 et 101 ans aujourd'hui, qui ont toutes deux été cachées avec leurs parents près de Grenoble avant que la guerre leur réserve un destin différent : Lisou et ses parents échappent à la déportation, mais pas Mylaine...

Le coup de cœur de Nolwenn

Better Than The Movies (Roman)

Lynn PAINTER

Liz Buxbaum aime les comédies romantiques. Sa destinée ? Une histoire d'amour digne des plus grands films du genre. Quand Michael son amour d'enfance revient en ville, pas question de laisser passer l'opportunité d'aller au bal de promo avec lui. Mais comment attirer son attention ? Grâce à Wes, voisin détestable et mignon ! Qu'est ce qui pourrait tourner mal en s'alliant avec son ennemi d'enfance à l'humour ravageur et au physique fort avantageux ? Un enemy to lover digne des meilleures rom-com adorable, drôle et solaire.



UNE SÉLECTION DE JEUX POUR LA FIN D'ANNÉE

Votre médiathèque vous propose une sélection d'une centaine de jeux de société (de 3 à 103 ans), à venir découvrir en famille ! En libre accès, à jouer sur place...



Draftosaurus

2 à 5 joueurs, moins de 30 minutes, à partir de 8 ans

Constituez le parc à dinosaures le plus attractif ! Prenez des petits dinosaures en bois, choisissez-en un, installez-le dans votre zoo et donnez le reste à votre voisin. Attention, cependant, chaque enclos a ses propres règles de pose : dinosaures de la même espèce ou au contraire de types différents, couples de dinosaures ou isolés... Plus vos enclos seront remplis, plus vous marquerez des points !

Mais aussi...



Les rendez-vous de la médiathèque

- Vendredi 12 décembre - 18h30 - **Soirée pyjama** (sur réservation)
- Samedi 13 décembre - 9h30 - **Atelier DIY produits d'entretien** (sur réservation)
- Mardi 23 décembre - 14h00 - **Atelier créatif** - Emballages cadeaux (sur réservation)
- Mercredi 21 janvier - 16h30 - **Des Bouts d'Choux et des contes**
- Vendredi 23 janvier - 9h45 ou 10h30 - **Le rendez-vous des nounous** - Les p'tites histoires du vendredi
- Mardi 10 février - 14h00 - **Atelier créatif** - Fêtes des grands-mères (sur réservation)
- Du 10 au 21 février - **Jeux géants à la médiathèque**
- Mardi 17 février - 10h00 et 14h30 - **Chasse au trésor** (à partir de 6 ans) (sur réservation)
- Mercredi 25 février - 16h30 - **Des Bouts d'Choux et des contes**
- Vendredi 27 février - 9h45 ou 10h30 - **Le rendez-vous des nounous** - Les p'tites histoires du vendredi
- Du 10 mars au 18 avril - **Il était au jardin** (Grainothèque, expositions, atelier...)
- Mercredi 18 mars - 16h30 - **Des Bouts d'Choux et des contes**
- Vendredi 20 mars - 9h45 ou 10h30 - **Le rendez-vous des nounous** - Les p'tites histoires du vendredi
- Samedi 4 avril - 9h30/12h00 - **TrocPlants**
- Mardi 7 avril - 14h00 - **Atelier créatif** - Le printemps (sur réservation)
- Mardi 14 avril - 10h30 - **Atelier "La science se livre"** - Petite graine deviendra verte (sur réservation)
- Mercredi 22 avril - 16h30 - **Des Bouts d'Choux et des contes**
- Vendredi 24 avril - 9h45 ou 10h30 - **Le rendez-vous des nounous** - Les p'tites histoires du vendredi



Little Cooperation

2 à 4 joueurs, 15-20 minutes, à partir de 2 ans 1/2

Little Cooperation est, comme son nom l'indique, un jeu coopératif pour les tout-petits. Le but est de sauver d'adorables animaux de la fonte de leur banquise, en les faisant passer par un pont qui les mènera en lieu sûr dans un igloo. Une première sensibilisation à l'écologie ludique qui permet de développer l'esprit d'équipe des tout-petits !



Mémoire 44

2 à 4 joueurs, 30 minutes à 1 heure, à partir de 8 ans

"Mémoire 44 est un jeu de société destiné à transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements des débarquements de 1944 et de la libération de la France. Grâce à ses règles simples, ce grand classique des jeux de guerre offre le parfait équilibre entre accessibilité, profondeur tactique et narration historique. Affrontez-vous sur les plus grandes batailles du front Ouest, du Débarquement à la Libération de Paris, grâce à des scénarios inspirés de faits historiques."



MAIRIE DE VAL-DE-COGNAC

Commune de Val-de-Cognac

2 place du champ de foire,
CS 20009 VAL-DE-COGNAC
16121 COGNAC Cedex
05 45 83 25 69 - 05 45 83 84 01
mairie@valdecognac.fr
<https://val-de-cognac.com>

Horaires d'ouverture mairie de Cherves-Richemont :
Lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 13h30 à 17h00
Jeudi de 9h00 à 12h30
Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Horaires d'ouverture mairie de Saint-Sulpice-de-Cognac :
Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h30
Jeudi de 14h00 à 18h00

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

1 impasse du vieux chêne

05 45 83 70 40

Horaires d'ouverture :
Mardi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi de 14h00 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00
Fermeture les 24 et 31 décembre 2025 après-midis

Horaires d'ouverture été (Juillet/Août) :

Mardi de 16h00 à 18h30
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Jeudi de 13h30 à 17h00
Vendredi de 14h00 à 18h30

ÉCOLES

École J.M Weber (maternelle)

05 45 83 28 35

École P. Garandeau (élémentaire)

05 45 83 25 30

École Canton Buhet (maternelle et élémentaire)

05 45 83 84 76

École Ste Eustelle (maternelle et élémentaire)

05 45 83 28 53

IREO

05 45 83 16 49

MULTI-ACCUEIL "LES TITOUS"

2 impasse du vieux chêne

06 16 21 21 97

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines
Accueil régulier et occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIR "LA P'TITE POMME"

6 rue Moral de Calatrava

06 78 65 05 87

Les mercredis de 7h30 à 18h30

ESPACE FRANCE SERVICES

2 place du champ de foire, 16370 VAL-DE-COGNAC

05 45 83 77 47

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 12h30
Mardi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
Mercredi de 09h00 à 12h30
Jeudi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
Vendredi de 14h00 à 17h00

SERVICE COLLECTE DE DECHETS

05 86 19 00 95

collecte.dechets@grand-cognac.fr
grand-cognac.fr

SERVICES A LA PERSONNE

ADMR

Place du Champ de foire

05 45 83 29 47

Pour les personnes âgées ou celle qui ont besoin d'être aidées.

Lundi de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h30 à 12h30
Jeudi de 14h00 à 17h00

PRÉSENCE VERTE

05 45 97 81 30

Portage de repas à domicile et télé-assistance
46 bd Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Villa François 1er - Boulevard Denfert Rochereau
16100 COGNAC

05 16 09 51 25

NUMÉROS UTILES

Le Tire-Bouchon (restaurant) - **05 45 81 68 71**

La CabanaPizz (Pizzeria) - **09 83 28 79 46**

Coiffeur Saint Sulpice - **05 45 80 96 70**

Coiffeur Cherves - **05 45 83 28 41**

Institut de beauté - **07.56.94.70.80**

Boulangerie - **05 45 36 27 86**

Pharmacie - **05 45 83 27 75**

Médecins - **05 45 83 27 88**

Maison de santé pluridisciplinaire - **07 65 72 97 84**

Dentiste - **05 45 83 10 97**

Ostéopathe - **06 42 56 80 23**

Etiopathe - **07 49 55 95 17**

Infirmières - **05 45 83 25 05**

Cabinet Voïtheia Bien-être - **06 67 79 42 68**

Transcom (transport vers Cognac) - **08 00 88 16 91**

Taxi - **06 35 38 14 50**

Presbytère - **05 45 83 25 64**

Garage - **05 45 82 39 29**

Alimentation Vival - **05 45 83 15 44**

Relais de Poste - **05 45 83 15 44**

Tabac - Presse - **05 45 83 14 50**